



HAL
open science

De l'école à l'Essone, enregistrements et représentations de gravures néolithiques dans le Gâtinais

Serge Cassen, Valentin Grimaud, Laurent Lescop

► **To cite this version:**

Serge Cassen, Valentin Grimaud, Laurent Lescop. De l'école à l'Essone, enregistrements et représentations de gravures néolithiques dans le Gâtinais. Internéo, 2014, 10, pp.89-98. hal-01617160

HAL Id: hal-01617160

<https://hal.science/hal-01617160>

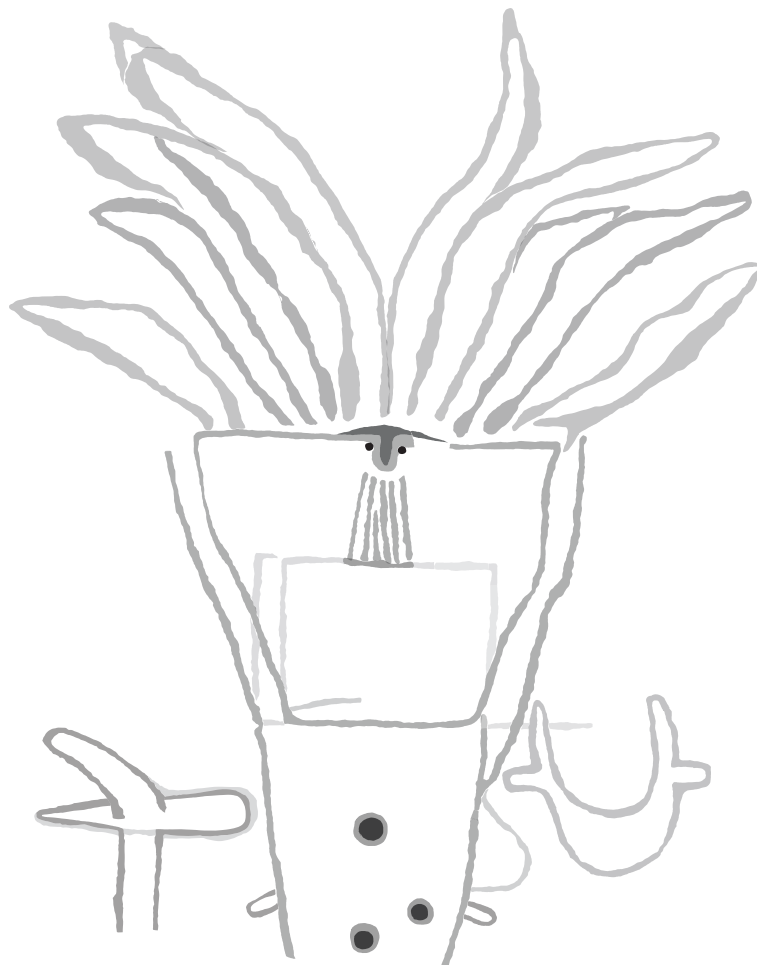
Submitted on 21 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTERNÉO 10 - 2014

Journée d'information du 22 novembre 2014, Paris



ouvrage publié par l'Association pour les Etudes
Interrégionales sur le Néolithique (INTERNÉO)
et la Société Préhistorique Française

ISSN 1772-8320

INTERNÉO

L'Association pour les études interrégionales sur le Néolithique (InterNéo), association régie par la loi du 1er juillet 1901, a été créée le 15 décembre 1990, et déclarée à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye le 07/03/91 (publication au JO du 3/04/91).

Son objet est d'organiser des colloques, congrès, séminaires et autres manifestations scientifiques propres à faciliter les contacts entre chercheurs, de publier le résultat de ces recherches, et, d'une manière générale, de favoriser le développement des recherches sur le Néolithique en France. La constitution de l'association a permis d'officialiser une pratique qui remontait à 1972, dans laquelle un groupe consultatif réuni autour de Henri Carré, fondateur, sollicitait les organisateurs des colloques annuels (pour l'essentiel les Directions des Antiquités préhistoriques).

Afin de favoriser l'articulation avec les *Rencontres méridionales de Préhistoire récente*, il a été décidé – à Poitiers en 1994 – que les *Colloques interrégionaux sur le Néolithique* auraient une périodicité bisannuelle à partir de 1996. Soucieuse de préserver le lien entre les chercheurs et la dynamique de la recherche, l'association InterNéo s'est en même temps engagée à organiser, une année sur deux en alternance avec le colloque, une journée d'information réservée en priorité à des communications d'actualité (Le XXXI^e Colloque interrégional sur le Néolithique s'est tenu à Châlons-en-Champagne en 2013).

Le principe retenu est le suivant : un appel à communication est lancé en avril, par l'intermédiaire d'une 1^{ère} circulaire; une quinzaine de communications de 15 minutes sont retenues par les organisateurs (désignés à chaque assemblée générale précédente) ; les communicants adressent un texte de 3 à 14 pages (illustrations comprises) deux mois avant la réunion ; ces textes sont réunis en un recueil d'environ 150 pages, remis à chaque participant le jour de la rencontre, contre un droit modique d'inscription qui vaut cotisation annuelle à l'association.

La série de volumes intitulée « INTERNÉO X, Journée d'information du ... » comporte à ce jour neuf volumes ; celui-ci est donc le dixième de la série (cf. liste en dernière page de ce volume).

Siège social :

Université Paris 1
Centre de Recherches Protohistoriques
3 rue Michelet
75006 PARIS

Composition du bureau en 2014 :

Présidente : Marie Besse
Trésorier : Ivan Praud
Secrétaire : Cynthia Jaulneau

Organisateurs de la journée du 22 novembre 2014 et édition du volume :

Cyrille Billard et Anthony Denaire

Illustration de la couverture : *relevé simplifié du motif anthropomorphe du Rocher de la Vallée aux Noirs 6 à Buthiers (Seine-et-Marne). Relevé S. Cassen. Cf. Cassen et al., ce volume.*

SOMMAIRE

- Anthony DENAIRE, Fanny CHENAL, Loïc JAMMET-REYNAL*
Schwindratzeim « Les Terrasses de la Zorn » (Bas-Rhin) :
céramique de Limbourg, habitat rubané, sépultures et enceinte Bischheim p. 5
- Sophie GALLAND, Bruno DUCHÊNE, Séverine BRAGUIER,
Millena FROUIN, Lino MOCCI, Henri-Georges NATON, Julian WIETHOLD*
Vouziers, « ZA de l'Argonne Tranches 1 et 2 » (Ardennes) :
une occupation continue du Néolithique moyen I au Néolithique final II p. 15
- Christophe CROUTSCH, Anthony DENAIRE, Antoine FERRIER,
Amélie PÉLISSIER, Oriane ROUSSELET, Rose-Marie ARBOGAST*
Obernai *Schulbach*/Nouvel Hôpital (Bas-Rhin, Alsace) :
puits et structures domestiques du Néolithique moyen p. 29
- Bertrand PERRIN, Fanny CHENAL*
Un habitat rubané et des inhumations en fosse circulaire
du Néolithique récent à Bergheim « Saulager » (Haut-Rhin) p. 43
- Luc VERGNAUD, Caroline M. RENARD*
Le site Horgen de Morschwiller-le-Bas « Ungeheuer Hoelzle » (Haut-Rhin) p. 55
- Aurélien LEFEUVRE, Benjamin BAPST, Caroline HAMON, Anne HAUZEUR*
Une occupation du Néolithique ancien à Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise) :
présentation liminaire p. 65
- Paul BRUNET, Marie-France ANDRÉ, Véronique BRUNET,
Camille COLONNA, Lamys HACHEM, Roland IRRIBARRIA,
Héloïse MATHAT, Cécile MONCHABLON, Aurélie SALAVERT, Anaïck SAMZUN*
Le site des Lignères à Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne) p. 81
- Serge CASSEN, Valentin GRIMAUD, Laurent LESCOP*
De l'École à l'Essonne, enregistrements et représentations
de gravures néolithiques dans le Gâtinais p. 89
- Jacques LEGRIEL, Laurent MICHEL, Olivier RONCIN*
Occupations néolithiques en basse terrasse de l'Oise
à Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise) p. 103
- Gilles LEROY*
De la reconnaissance par la photo-interprétation des sites d'enceinte
du Néolithique moyen à leur caractérisation sur le terrain :
l'exemple de la vallée de l'Escaut dans le nord de la France p. 115

- Sophie LARDÉ, Marie-France CREUSILLET, Roland IRRIBARRIA,
Yvan PAILLER, Joël ROLET avec la collaboration de Hervé PAITIER,
Armelle PRÉVOST, Véronique VAILLÉ*
Une implantation très méridionale du Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain
au sud du Cher, à Sublaines (Indre-et-Loire) p. 129
- Cécile GERMAIN-VALLÉE, Denis JAN, François CHARRAUD, Nicolas FROMONT,
Caroline HAMON, Cécile RIQUIER, Irène BÉGUIER, Nancy MARCOUX*
Le site Villeneuve-Saint-Germain de Verson « Les Mesnils » (Calvados, Basse-Normandie) :
présentation liminaire p. 143
- Laurent JUHEL*
Un hameau du Néolithique ancien à Lannion « Kervouric » (Côtes-d'Armor) :
brève information p. 153
- David GÂCHE, Nicolas FROMONT, Philippe FORRÉ*
Le monument funéraire néolithique de Lann Granvillarec V à Carnac (Morbihan),
données préliminaires p. 157
- Laurent JUHEL et Klet DONNART avec la collaboration de Philippe FORRÉ,
David GÂCHE, Julian WIETHOLD*
Un habitat du Néolithique moyen à Pléchâtel « Le Bois » (Ille-et-Vilaine) p. 169
- Emmanuel GHESQUIÈRE, Philippe CHAMBON, David GIAZZON,
Lamys HACHEM, Corinne THÉVENET, Aline THOMAS*
Présentation liminaire de la fouille de la nécropole des
Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne (Calvados) p. 179

DE L'ÉCOLE À L'ESSONNE, ENREGISTREMENTS ET REPRÉSENTATIONS DE GRAVURES NÉOLITHIQUES DANS LE GÂTINAIS

Serge CASSEN, Valentin GRIMAUD, Laurent LESCOP

L'ARGUMENT

Il y a 6500 ans, le phénomène carnacéen s'illustre, on le sait, par des architectures monumentales (funéraires, symboliques), le transport par voie d'eau et terrestre de monolithes extraordinaires, la captation réelle et idéelle d'armes et de parures formées et polies dans des matériaux rares (alpins et ibériques). L'ensemble de l'information révèle indéniablement de fortes inégalités dans le traitement des morts, reflétant probablement une distribution tout aussi inégale des ressources au sein de la collectivité. Accompagnant ce fait social et certainement religieux, un ensemble de représentations inédites apparaît en Morbihan, gravé sur des stèles de tailles très diverses allant de 0,5 m à 21 m, pour un poids total tout aussi contrasté pouvant varier de 50 kg à 330 t. Plusieurs de ces signes ont été décryptés et, depuis le début des années 2000, une grille de lecture fondée sur un système d'oppositions et de corrélations (Cassen, 2012a), fut alors proposée.

Si la concentration la plus importante s'établit entre ria d'Étel et presqu'île de Rhuys (la région carnacéenne par excellence), une partie de l'Armorique s'étendant jusqu'aux affluents en rive gauche de la Loire (La Moine) se trouve néanmoins concernée par le phénomène. Le haut cours de la Vilaine n'est cependant pas franchi en Bretagne orientale. Au-delà de ces limites géographiques, plus ou moins naturelles, quatre sites sont inventoriés et dispersés en Poitou-Charentes (tombes à couloir) et ne dévoilent que haches et crosses, les deux signes indissociables du répertoire morbihannais. Puis deux concentrations en Bassin parisien restituent plusieurs des signes codifiés (hache, crosse, serpent, arc, « écusson »), d'une part en bordure de l'Eure (tombes à couloir et stèles de Saint-Piat/Maintenon), d'autre part en limite occidentale de l'actuelle Forêt de Fontainebleau (abris rocheux et stèles). Plus au sud, sur plusieurs pierres dressées formant une concentration remarquable en Bourgogne, certains de ces « symboles » sont encore associés à des motifs de haches emmanchées qui partagent avec les exemplaires précédents une ligne graphique comparable (Lagrost et Buvot, 1998 ; campagne Jade 2014, traitements en cours). Enfin, touchant les Alpes occidentales, différents signes similaires sur stèles et affleurements rocheux, reconnus dans le bassin supérieur du Rhône, tant en France (Drôme) qu'en Suisse romande, accompagnent de récentes découvertes de parois gravées en Val d'Aoste (Arca *et al.*, à paraître) bienvenues pour clore ce bref inventaire.

Si les évolutions sociales et religieuses autour du golfe de Quiberon, épicerie des territoires du jade, ont eu des répercussions en Europe occidentale (Bailloud *et al.*, 1995 ; Pétrequin *et al.*, 2012), il serait étonnant que le monde des représentations archéologiquement détectables n'intègre pas ce jeu des transferts et imitations d'objets matériels, qui sont autant d'objets-signes. On se propose de résumer la campagne 2013 d'enregistrement des gravures sur plusieurs sites concentrés à une quarantaine de kilomètres au sud de Paris, en prenant la hache polie comme ligne directrice.

LES PROTOCOLES D'ACQUISITION

Deux techniques principales ont été adoptées pour enregistrer ces gravures : la première, la photogrammétrie, restitue les supports dans leurs trois dimensions ; la seconde, la photographie sous éclairages tournants, permet le levé graphique précis des tracés en creux et des reliefs réservés.

Les protocoles mis au point sur les surfaces gravées des stèles et orthostates de Bretagne conjuguent en effet :

- la compilation de clichés numériques ordonnés sur un même axe, pris frontalement au support soumis à des éclairages tournants et rasants (Cassen et Vaquero Lastres, 2003 ; Cassen et Robin, 2010) ;
- l'inscription dans un modèle tridimensionnel des tracés synthétisés par la méthode précédente, modèle issu d'une lasergrammétrie ou d'une reconstitution 3D à partir de levés archéologiques classiques

(plan, élévation ; Cassen *et al.*, 2005), ou encore calculé à l'aide d'une photomodélisation du support permettant une acquisition plus économique (Lescop *et al.*, 2013), ce qui fut le cas sur toute la série enregistrée entre les vallées de l'École et de l'Essonne ;

- la décorrélation d'image (améliorant ou étirant les différences de couleur au sein de chaque pixel) qui permet dans certains cas favorables de compléter l'information relative aux tracés, surtout quand le support est pris dans une roche dure (grès, quartz) et que le piquetage est trop superficiel pour accrocher la lumière (Cassen *et al.*, 2014c).

Le détail de l'instrumentation et les modalités de l'acquisition ont été récemment renseignés en décrivant le panneau gravé de la Vallée aux Noirs à Buthiers ; il n'est donc pas utile d'y revenir (Cassen *et al.*, 2014b).

LES PREMIERS RÉSULTATS

Le choix des signes et des emplacements s'est principalement établi à partir du remarquable travail de documentation et d'inventaire critique opéré par le GERSAR ces dernières années, qui a d'ailleurs conduit à la découverte de nouvelles gravures. Aucun historique des recherches ne sera cependant développé dans le bilan d'intervention qui va suivre, et les analyses surfacique et chronologique des tracés ne seront pas davantage détaillées ; le lecteur intéressé trouvera les descriptifs complets dans la publication de synthèse du programme Jade 2 (parution 2016).

Documentés par la campagne 2013, sept abris, stèle et rochers à découvert seront ici résumés, en partant au nord de Milly-la-Forêt pour rejoindre Buthiers au sud, remontant ainsi l'Essonne par Maisse, Buno-Bonnevaux et Nanteau-sur-Essonne. Une dalle gravée de haches emmanchées à Trézan (Malesherbes, Loiret), difficile d'accès au moment de notre intervention, fera l'objet d'un levé spécifique en 2014.

L'abri gravé de la Butte de Châtillon 5 (Milly-la-Forêt, Essonne)

La Butte de Châtillon est située en bordure NE du plateau (Plaine des Six Fermes) séparant les vallées de l'Essonne à l'ouest et de l'École à l'est. La petite grotte s'inscrit dans une dalle en grès formant le haut de la butte, démantelée dans la pente. L'orientation est au SO, d'où l'on domine un talweg permettant d'accéder au plateau en venant de la vallée de l'École. Un rocher brisé en trois blocs a permis la libération d'une poche de sable et le dégagement de deux cavités se faisant face, de part et d'autre de la fracture (Valois, 2012). Seule la cavité située au nord contient des gravures de haches emmanchées sur une paroi oblique se raccordant au plancher horizontal, sur à peu près 3 m². Dans l'état des connaissances actuelles, elle est la plus dense de la région après l'abri de La Bonde/Larris des Boulins, où les individus sont néanmoins dégagés par abrasion longitudinale et non par percussion comme à Châtillon 5.

Ramenées dans un même système d'orientation et de présentation, différences et similitudes apparaissent plus clairement (fig. 1) :

- sur les cinq armes figurées, 3 lames sont dirigées vers la gauche, et deux le sont vers la droite ;
- sur les cinq manches gravés, deux sont droits avec un crosseron droit, et trois sont courbes avec la terminaison arrondie ;
- les cinq lames sont typologiquement différentes, le tranchant de la n° 3 étant cependant susceptible d'être surchargé par un signe quadrangulaire.

A cette série à la fois cohérente et diverse, s'ajoute une brève série de deux crosses indépendantes d'une serre de lame polie. Leur morphologie est voisine et pourtant distincte. Avec l'individu atypique de la grotte Vallée aux Noirs 1 (« crochet » à boucle), ces bâtons courbés sont les premiers exemples en Bassin parisien attestant l'autonomie du signe « crosse » vis-à-vis des représentations de manches crossés enserrant les haches polies. On retrouve au surplus, comme en Bretagne, non seulement le thème de la double crosse, mais également un rapport d'opposition et/ou de complémentarité entre ces derniers signes et les haches emmanchées. Nous avons ailleurs proposé de comprendre la crosse comme l'arme par excellence des chasseurs-cueilleurs, qui vient par sa présence ajouter son pouvoir évocateur ancestral à la puissance de l'arme nouvelle introduite au début du Néolithique, la lame polie.

Mais aux deux formes habituelles inventoriées en Armorique (la forme droite crossée et la forme arquée en « point d'interrogation ») vient s'ajouter dans ce secteur Essonne-Ecole une forme courbe sans crosseron très recourbé, qui est en réalité la morphologie la plus fréquente pour les bâtons de jet conservés et datés en Europe depuis le Mésolithique jusqu'au Bronze final, en passant par leurs représentations peintes comme dans les abris néolithiques du Levant espagnol ou encore à Çatal Hüyük en Turquie (Cassen, 2012b). Il manque *a contrario*, dans ces cavités et sur ces rochers en Bassin parisien, la forme à crosseron très retourné typiquement armoricaine, uniquement présente dans les sépultures mégalithiques de Changé (Néolithique moyen II) et Mississippi (Néolithique récent), ce qui n'est pas sans poser la question de la réalité de leur chronologie.

La stèle gravée de L'Ouche de Beauce (Maise, Essonne).

Une fouille en urgence menée en 1986 à la suite d'un décapage de travaux publics à Maise devait amener la découverte d'un coffre de 2 m x 1,25 m, fait de blocs de pierre de nature et de dimensions fort variées, contenant une seule couche d'inhumations déposées sur un dallage calcaire. La structure funéraire est attribuée au Néolithique final, mais on envisage un réemploi de matériaux issus d'une construction antérieure (Degros, 1988, p. 262).

Un compte-rendu plus précis de la découverte et une meilleure description de l'environnement archéologique sur le site (avec une forte occupation Villeneuve-Saint-Germain), ainsi qu'un premier levé des contours du bloc et de ses gravures, devront attendre le travail de J. Tarrête en 2001. La dalle en grès fin présente une épaisseur uniforme. Les gravures sont interprétées comme la représentation de deux anthropomorphes munis de coiffes, ou de cornus, qu'accompagnent un signe également qualifié de cornu (Tarrête 2001, p. 153). L'auteur confirme que la pierre posée de chant pour former paroi de la sépulture est un élément en réemploi, le tumulus allongé rappelant lui-même la morphologie des ensembles architectoniques de l'Ouest de la France.

Le retournement de la dalle sur son lieu de conservation, pour l'exposer verticalement dans le musée de Nemours, amènera en 2008 la découverte de nouvelles gravures (Bénard *et al.*, à paraître). Nous avons proposé aux auteurs de rapprocher cette figure des ensembles iconographiques morbihannais, notamment celui de Pen Hap dans l'Île-aux-Moines. Mais l'idée d'un cachalot leur semblant peu pertinente dans le contexte géographique et archéologique de l'Essonne, ce point de vue ne sera pas adopté. Cependant, les parties curvilignes qui bordent le signe central quadrangulaire seront rapprochées par nos collègues de la structure décorative d'un vase Castellec trouvé en Erdeven (Morbihan).

Sans être une priorité de travail au sein du programme JADE 2, nous avons néanmoins tenu à observer cette stèle. Elle est en effet partie intégrante de cette distribution géographique de signes gravés établie entre l'Essonne et l'École.

Les deux motifs anthropomorphes inventoriés sur la face 1 sont tronqués par une retaille et une mise en forme périphérique du monolithe, notamment vers son sommet, en dégagant un rostre apical connu dans d'autres contextes de pierres dressées, comme en Bourgogne (levés avril 2014) et en Suisse (Yverdon ; Voruz, 1992), et naturellement sur les représentations phalliques gravées en Morbihan.

Sur l'autre face, nous maintenons que ce motif est très proche de celui historiquement qualifié de « hache-charrue », interprété comme cachalot en Bretagne (Cassen et Vaquero Lastres, 2000). Nos collègues ont bien vu cette ressemblance morphologique (Bénard *et al.*, à paraître), mais ne retiennent pas l'identité graphique, ni *a fortiori* l'interprétation. Dans le corpus renouvelé de la région de Buthiers/Malesherbes, où le registre iconographique armoricain semble partiellement reproduit, cette abstraite représentation d'un lointain modèle de cétacé nous semble pourtant devoir être réévaluée.

Notons que les deux faces ne présentent pas un même fond technique et sémiotique (fig. 2).

Bien que le dessin des signes soit obtenu par tracé piqueté, la face 1 est beaucoup moins attaquée en profondeur que la face 2 où les tracés sont de surcroît plus larges. Les signes anthropomorphes sur la face 1 sont tronqués par une reprise du contour du monolithe, et leur orientation est oblique par rapport à un axe vertical imaginaire inscrit au centre de la stèle. En revanche, le motif de la face 2 est centré sur le support, suivant un axe longitudinal vertical. Si la face 1 reproduit des motifs (visage et « plumes ») formant un registre régional original (voir plus bas les références à Le Closeau et Rouville), la face 2 restitue un motif typiquement armoricain (un lointain cachalot réduit à ses principales unités morphologiques).

Nous sommes par conséquent tentés de distinguer deux phases de réalisation sur cette stèle (face 1, puis face 2), sans pouvoir cependant apprécier l'espace de temps les séparant. L'aménagement de l'extrémité distale du monolithe est peut-être contemporain de la gravure de la seconde phase.

La grotte de La Bonde 1, ou Larris des Boulins 1 (Buno-Bonnevaux, Essonne)

La cavité, actuellement en sous-bois et difficilement détectable, est située en rive droite de l'Essonne, sur le flanc occidental et pentu du relief du Larris des Boulins, face à la commune de Gironville-sur-Essonne. L'entrée masquée domine Le Grand Marais qui s'élargit sur 3 km en allant vers Maisse au nord, après avoir été contraint au niveau du Pont Noir juste au sud du site. Cette entrée est aujourd'hui partiellement obstruée par un rocher fracturé et tombé, et seule une fissure étroite permet de se glisser à l'intérieur. L'absence de symboles chrétiens et de graffiti modernes laisse d'ailleurs entendre une difficulté d'accès relativement ancienne (Bénard, Senée 1986).

L'abri 1 de la Bonde, que R. Hardouin en 1953 tenait pour le plus curieux de la région et un monument préhistorique d'intérêt comparable au menhir du Paly, stèle dressée sur le plateau juste au débouché du talweg partant à gauche de l'abri, rassemble finalement sur une de ses parois le plus grand nombre de motifs de haches emmanchées de tout le Bassin parisien. Nous en dénombrons 10, et un autre plus incertain (fig. 3).

Sur l'ensemble de cette paroi nord, couverte non seulement de tracés incisés, mais également d'impacts de percussion lithique, le processus de reconnaissance visuelle s'est fondé sur le modèle de la hache « armoricaine » à manche croisé. Sachant que la courbure d'un tracé profond est difficile à réaliser dans ces solides grès stampiens, elle devient par conséquent singulière quand elle est détectée.

Deux groupements de motifs similaires (signes « lame » + signe « crosse ») ont été identifiés et séparés, caractérisés par leur emplacement distinct et l'orientation divergente du tracé des manches. Le premier groupe, dans le registre supérieur, offre en effet une série de 6 manches parallèles, proches de la verticale, tandis que le second révèle une orientation oblique des manches, eux-mêmes dévoilant deux positions différentes selon deux couples de motifs.

Cette dernière distinction établie entre couples, sur la base des orientations des manches, se répète en considérant maintenant les types de lame figurés. Nous avons, en effet, opposé des morphologies de lames à extrémité distale rectiligne (tranchant), anguleuse et droite, et celles à extrémité appointée.

Du point de vue de la chronologie relative des inscriptions, il n'y a pas lieu de séparer les lames selon leur morphologie. Traitements techniques semblables et imbrication des tracés font de cet assemblage une scène cohérente et motivée. La différenciation introduite et les oppositions marquées, selon le nombre, la direction et la morphologie de la lame - mais non pas selon le dessin du manche, reproduit à l'identique sur les 11 motifs -, renvoient naturellement à un programme iconographique sous-tendant et animant la gravure dans son ensemble.

Le rocher du Closeau 12 (Nanteau-sur-Essonne, Seine-et-Marne)

En rive droite de l'Essonne, le rocher du Closeau 12 est un énorme bloc en grès de 4,5 m de haut, naturellement verticalisé, et plutôt isolé dans la pente assez prononcée qui descend du plateau s'étendant au-dessus et au nord du village de Nanteau-sur-Essonne. Il est posé pour partie sur le substrat gréseux, une position qui permet une évaluation *a minima* du sol néolithique et de la hauteur à laquelle se faisait la lecture des signes. La section est grossièrement quadrangulaire ; de très fortes cannelures d'érosion se sont formées depuis que ce bloc est dressé, démontrant l'ancienneté de la position actuelle. La paroi gravée est tournée au sud-est, vers le cours amont de la rivière ; c'est en réalité la face naturelle la plus plane du rocher, probable ancienne face d'arrachement.

La gravure d'une hache emmanchée fut découverte par M. Rey (Bénard, 2011) puis un visage en haut du monolithe sera distingué par D. Caldwell (Caldwell, 2013). Des « plumes » furent notées à cette occasion, au-dessus de l'arcade sourcilière, et nos clichés effectués la même année sous un éclairage rasant depuis le haut du rocher illustreront dans cette publication le développement important de signes très comparables à ceux caractérisant l'anthropomorphe du panneau de la Vallée aux Noirs 6. Mais d'autres signes effacés semblent marquer cette paroi. Il faudra à l'évidence en faire l'inventaire pour établir une interprétation globale de la composition.

Cette grande figuration d'une hache emmanchée (la lame mesure 53,3 cm) dépasse les dimensions des objets vrais inventoriés (le plus grand spécimen européen en roche alpine est celui du Mané er Hroëck, avec 46,6 cm) et se rapproche de la taille de l'exemplaire gravé à la Table des Marchands (71 cm). Le rendu par champlévé est très altéré, mais le dessin est parfaitement reconnaissable, avec un talon pointu et un tranchant arrondi se raccordant progressivement aux bords légèrement arqués (fig. 4) : il s'agit du type *Bégude* de la terminologie paneuropéenne (Pétrequin *et al.*, 2012). Le manche est crossé, mais peu recourbé vers l'arrière ; il est au surplus détaché de la lame, marquant de façon réaliste l'emmanchement.

La grotte Bel Air 13, « Grotte à deux étages » (Buthiers, Seine-et-Marne)

La cavité, d'accès peu aisé car haut perchée par rapport au niveau du sol actuel, est localisée sur le versant méridional du plateau de Bel Air (fig. 5). Son entrée ouvre vers le sud en dominant le débouché de la Vallée aux Noirs, à la jonction du Marais d'Auxy et celui de Malesherbes qui le prolonge au nord, tous deux bordant la rive droite de l'Essonne.

Les gravures identifiées comme haches néolithiques dès le début du XXe siècle (Mallet, 1910, p. 438) sont localisées sur un rebord plan de corniche, auprès de la paroi orientale de la grotte, vers son entrée naturellement éclairée. Leur position horizontale en bordure de la roche en surplomb n'est pas sans rappeler celle de la grande hache de l'abri (Vallée aux Noirs 1) implantée en face, sur l'autre versant de cette vallée sèche.

La composition réunit deux ensembles techniques et sémiotiques. D'une part, proches de l'entrée, deux lames polies sont opposées par leur talon, le contour gravé dégage le signe ; d'autre part, vers la paroi, deux signes arc et flèche placés côte à côte se confondent avec leurs tracés. L'agencement structural (orientation de l'arc, orientation de la flèche tranchante, juxtaposition de lames nues en symétrie inverse) est similaire à celui connu sur l'orthostate L6 de Gavrinis (Morbihan).

La grotte de la Vallée aux Noirs 1 (« Grotte de la Hache », « Abri Vaucelet 3 ») à Buthiers (Seine-et-Marne).

Au-dessus d'une vallée sèche et en arrière d'un versant abrupt formé de gros blocs de grès dénudés par l'érosion, la grotte « à platière » Vallée aux Noirs 1 (dite aussi grotte de la Hache, ou abri Vaucelet) s'ouvre sur une sorte de parvis plan, limité par une curieuse bordure de dalles de grès et un relief curviligne dont on se demande jusqu'à quel point l'ensemble est naturellement disposé...

Une sorte d'anté-chambre, ouverte au nord-ouest, précède une salle (4 x 2 m) accessible par un passage à plafond surbaissé (50 cm), peu large (1,5 m). Les gravures sont disposées sur une corniche en surplomb du sol aujourd'hui dénudé, dans la première partie de la grotte. Dès sa découverte, la grande hache est comparée aux spécimens bretons (notamment par Baudet, 1950, p. 335).

La cavité principale rassemble trois représentations de haches polies sur manches crossés, et un signe crosse muni d'une « poignée » habituellement accrochée aux signes précédents. Tous ces motifs sont inscrits « à plat », en repos en quelque sorte, et non pas verticalisés sur le support si l'on adopte le sens naturel de lecture frontalement à la paroi.

La technique inhabituelle (et difficile sur le grès) de la percussion posée indirecte est employée pour dégager un champlévé autour de la hache 1 et de la crosse 1, enlèvement qui n'est pas vraiment utile au dessin des signes. Pour les haches 2 et 3, ce piquetage est utilisé pour inscrire les deux manches crossés, signes qui se confondent alors avec leur tracé, alors que les deux lames de haches demeurent en relief. Le spécimen n° 3 présente la particularité d'avoir sa lame comme « extraite » de son manche, ce qui répèterait une observation faite dans l'abri de la Bonde 1. Partant du corpus européen des objets en jade, les types pouvant être reconnus se limitent au modèle dit oriental, à tranchant large et droit.

Le rocher de la Vallée aux Noirs 6 à Buthiers (Seine-et-Marne).

Découvert en prospection au retour de l'enregistrement de Vallée aux Noirs 1 (Cassen *et al.*, 2014a ; Cassen *et al.*, 2014b), le support est cette fois un énorme bloc de grès stampien dégagé par l'érosion sur le même bord de la vallée sèche en rive droite de l'Essonne. Les dimensions des quatre motifs (couvrant un panneau de 4,5 m de long sur 2,8 m de haut) et la qualité d'exécution des formes et tracés font de cette scène rupestre une composante remarquable du répertoire iconographique néolithique en France (fig. 6).

Très visible, un motif de hache emmanchée s'inscrit entre un ressaut naturel dans la roche, sur la gauche, et un tracé vertical appartenant au motif central, sur la droite. L'extrémité proximale du manche de l'instrument est encore enfouie dans le sol. Sur la base des dimensions connues pour le signe similaire du Closeau précédemment décrit, on peut envisager 40 cm de développement caché en terre, et sans doute autant avant d'atteindre le sol contemporain de l'époque de réalisation ; le sondage prévu en septembre prochain au pied de la paroi validera ou corrigera cette prédiction.

La morphologie de la lame polie (longue de 61 cm) est suffisamment bien restituée pour autoriser l'identification d'un type précis dans le tableau proposé ces dernières années pour les haches en roches alpines (Pétrequin *et al.*, 2012). Car nous posons par hypothèse qu'un tel instrument, représenté à cette taille et dans une configuration spatiale et architectonique aussi spécifique, ne peut être compris en dehors de la problématique des haches socialement valorisées en provenance des Alpes. En sorte que nous proposons le type *Bégude*, le plus ancien de la typologie alpine ouest-européenne, comme clairement figuré sur la roche.

Au centre de la composition, un motif clairement anthropomorphe s'étale sur trois pentes distinctes de la paroi : la première, en bas, est subverticale sur 0,7 m, voire rentrante vers le sol ; la seconde, au centre, est verticale sur 0,5 m ; la troisième partant vers le haut jusqu'au sommet est légèrement inclinée vers l'arrière et présente conséquemment les marques les plus évidentes de la météorisation. L'état de conservation des gravures suit logiquement cette gradation.

Une relation analogique immédiate s'établit avec les « plumes » des représentations anthropomorphes régionales : sur stèle (Rouville à Malesherbes ; Devilliers, 2005) et sur rocher naturellement vertical (Le Closeau ; Caldwell, 2013). Par contre, le visage « barbu » est une figuration inédite. Au surplus, un signe quadrangulaire s'inscrit dans le buste sous ce visage, en étant d'ailleurs la plus ancienne réalisation de tout le motif. La partie basse de l'anthropomorphe, encore enfouie dans le sol, n'est pas atteinte par le relevé préliminaire mené en 2013.

À droite de la représentation précédente, un troisième motif est formé d'un tracé continu qui a tenté de s'inscrire entre plusieurs plis naturels dans la roche. Il s'agit d'un disque tronqué aux pointes étirées vers le haut, muni de deux excroissances latérales symétriquement disposées. L'ensemble vient buter sur le côté de l'anthropomorphe. Ce signe nous paraît très proche de la représentation d'une embarcation symétrique à proue et poupe dégagées.

Disposé aux côtés du précédent motif, un tracé dissymétrique dégage une forme en croissant aux extrémités très relevées. Deux signes sont ajoutés à l'extérieur : l'un à gauche s'inscrit au niveau d'une angulation de la forme ; l'autre à droite est un segment recourbé. L'ensemble de la composition a été intentionnellement « posée » sur un immense pli naturel de la roche, qui semble imiter une vague et vient traverser l'anthropomorphe et surmonter la hache emmanchée. La ligne directrice de cette représentation nous porte à temporairement l'interpréter comme une embarcation avec aviron de gouverne.

PERSPECTIVES

Le renouvellement des enregistrements et des représentations a permis d'assurer la correspondance de plusieurs signes néolithiques de cette partie restreinte du Bassin parisien avec le répertoire armoricain, notamment morbihannais. Et si la hache emmanchée fut notre déterminant de départ, il va de soi que les analyses structurales et comparatives devront, par définition, tenir compte des rapports d'association

et d'exclusion vis-à-vis d'autres signes bien identifiés. Il est à cet égard encourageant de retrouver, sur la paroi rocheuse verticale de la Vallée aux Noirs 6, une suite de motifs exactement décrite dans cet ordre sur une stèle dressée en presqu'île de Rhuys (Kermaillard, Morbihan). Partant de ces figurations de haches, la recherche de dessins équivalents dans le corpus réel des objets socialement valorisés n'est pas non plus une enquête vaine. On a vu combien le type *Bégude* pouvait être fidèlement répété à Buthiers et à Nanteau-sur-Essonne. S'il est à l'évidence délicat d'utiliser un symbole ou un signe ancestral pour discuter de chronologie – leur usage et leur reproduction s'affranchissent bien entendu du temps archéologique –, ne pas en tenir compte serait un défaut de la démarche comparative et interprétative. Il est d'ailleurs assez symptomatique d'observer que dans cette même Vallée aux Noirs, l'autre gravure d'une lame emmanchée repérée de longue date (« Grotte de la Hache ») est d'un type septentrional (*Altenstadt/Greenlaw*) bien différent du type méridional *Bégude* reconnu aux côtés de l'anthropomorphe debout (sans présumer la contemporanéité de ce dernier avec l'objet précédent, dans l'état actuel des recherches). Les deux morphologies sont présentes dans la région : *Altenstadt* au Pecq (Yvelines) ou encore Lieusaint (Seine-et-Marne) pour des lames polies en jade alpin ; *Bégude*, mais en imitation d'une roche alpine, dans une spacieuse et inhabituelle tombe individuelle VSG/Cerny sur la même commune de Buthiers (Samzun *et al.*, 2012).

Dans un tel contexte, on aura bien entendu soin de rappeler la présence originale des sépultures sous dalle Cerny du secteur de Malesherbes et leur association certaine aux pierres dressées (Bénard *et al.* à paraître ; Simonin *et al.*, 1997 ; Vintrou et Richard, 1991). Nous avons ajouté la proximité géographique et morphologique des tertres allongés de la forêt de Fontainebleau, ainsi que l'analogie visible entre certains décors céramiques Cerny du site de Boulancourt et leurs équivalents manifestes dans le Castellet morbihannais, pour suggérer une liaison privilégiée avec l'Ouest de la France (Boujot et Cassen, 1997). On prêtera par conséquent une attention particulière aux singuliers alignements de stèles – comprenant un monolithe gravé (Brunoy IV) - concentrés de part et d'autre de la forêt de Sénart (Savary, 1957 ; Peek, 1975), sur les rives entre Seine et Yerres à 20 et 30 km au nord des abris et stèles gravées de l'Essonne, étant donné la rareté de ces éléments d'architecture en dehors du Massif armoricain.

BIBLIOGRAPHIE

ARCAA., DAUDRY D., FOSSATI A., MORELLO F., RAITERI L. (à paraître) – Il riparo inciso di Montjovet-Chenal (AO), seimila anni e più di iconica rupestre, in *Le manifestazioni del sacro e l'età del Rame nella regione alpina e nella pianura padana* (Brescia, 23-24 mai 2014).

BAILLOUD G., BOUJOT C., CASSEN S., LE ROUX C.-T. (1995) – *Carnac. Les Premières architectures de pierre*, Paris, Éd. du CNRS, CNMHS (Patrimoine au présent), 126 p.

BAUDET J.L. (1950) – Note préliminaire sur les peintures, gravures et enceintes du Sud de l'Île-de-France, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 47,6-8, p. 326-336.

BENARD A. (2011) – La hache gravée du Closeau (Nanteau-sur-Essonne, Seine-et-Marne), *Art rupestre, Bulletin du Gersar*, 60, p. 14.

BENARD A., SENEÉ A. (1986) – L'abri orné du Larris des Boulins dit grotte de la Bonde (91- Buno-Bonnevaux), *Art rupestre, Bulletin du Gersar*, 27, p. 69-82.

BENARD A., SIMONIN D., TARRETE J. (à paraître) – Les stèles et rochers gravés néolithiques de la moyenne vallée de l'Essonne, in *Actes du 3ème colloque international sur la statuaire mégalithique*, Saint Pons-de-Thomières.

BOUJOT C., CASSEN S. (1997) – Néolithisation et monumentalité funéraire : explorations du tertre de Lannec er Gadouer à Erdeven (Morbihan, France), in A. Rodriguez Casal (éd.), *O Neolítico atlántico e as orixes do Megalitismo*. Actas do coloquio internacional, Santiago de Compostela 1996, Ed. Universidade de Santiago de Compostela, p. 211-232.

CALDWELL D. (2013) – Le Visage gravé du Closeau 12 et ses implications. Nanteau-sur-Essonne (Seine-et-Marne), *Art rupestre, Bulletin du Gersar*, 64, p. 37-46.

- CASSEN S. (2012a) – L'objet possédé, sa représentation : mise en contexte général avec stèles et gravures, in Pétrequin P., Cassen S., Errera M., Klassen L., Sheridan A. et Pétrequin A.-M. (dir.), *Jade. Grandes haches alpines du Néolithique européen. V^e et IV^e millénaires av. J.-C.*, Cahiers de la MSHE C.N. Ledoux, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté et Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Ain, t. 2, p. 1310-1353.
- CASSEN S. (2012b) – La crosse, point d'interrogation ? Poursuite de l'analyse d'un signe néolithique, notamment à Locmariaquer (Morbihan), *L'Anthropologie* 116, p. 171–216
- CASSEN S., VAQUERO LASTRES J. (2000) – La Forme d'une chose. In : *Eléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny, Editions chauvinoises, Mémoire 19, p. 611-656.
- CASSEN S., VAQUERO LASTRES J. (2003) – Construction et déconstruction des surfaces sur les temps. Enregistrement et représentation de stèles gravées : Le Bronzo en Locmariaquer et Vieux Moulin en Plouharnel (Morbihan), *Revue Archéologique de l'Ouest*, 20, p. 109-125.
- CASSEN S., LEFEBVRE B., VAQUERO J., COLLIN C. (2005) – Le Mané Lud en sauvetage (Locmariaquer, Morbihan). Enregistrement et restitution de signes gravés dans une tombe à couloir néolithique, *L'Anthropologie*, 109, p. 325-384.
- CASSEN S., ROBIN G. (2010) – Recording art on Neolithic stelae and passage tombs from digital photographs, *Journal of Archaeological Method and Theory*, 17, 1, p. 1-14.
- CASSEN S., LESCOP L., GRIMAUD V., CALDWELL D. (2014a) – Discovery of exceptional Neolithic engravings in Buthiers, Seine-et-Marne, France, *Antiquity*, Project Gallery, Vol 88, issue 340. <http://journal.antiquity.ac.uk/projgall/cassen340>
- CASSEN S., GRIMAUD V., LESCOP L., CALDWELL D. (2014b) – Le Rocher gravé de la Vallée aux Noirs, Buthiers (Seine-et-Marne). Campagne 2013, *Art rupestre*, bulletin du Gersar, 65, p. 25-37.
- CASSEN, LESCOP L., GRIMAUD V., ROBIN G. (2014c) – Complementarity of acquisition techniques for the documentation of Neolithic engravings: lasergrammetric and photographic recording in Gavrinis passage tomb (Brittany, France), *Journal of Archaeological Science*, 45, p.126-140.
- DEGROS J. (1988) – L'ensemble funéraire de l'Ouche-de-Beauce, à Maise (Essonne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 85, 9, p. 262.
- DEVILLIERS C. (2005) – La Dalle gravée de Rouville à Malesherbes (Loiret), *Revue archéologique du Loiret*, hors-série n° 1, p. 5-7.
- HARDOUIN R. (1953) – La grotte de la Bonde, *Bulletin association régionale de préhistoire et histoire de Milly-la-Forêt*, n° 3, p. 27-29.
- LAGROST L., BUVOT P. (1998) – *Menhirs de Bourgogne. L'art mégalithique bourguignon*, Montceau-Les-Mines, Éd. La Physiophile, 159 p.
- LESCOP L., CASSEN S., GRIMAUD V. (2013) – Gavrinis. The raising of digital stones, In A. C. Addison, Livio De Luca, G. Guidi, S. Pescarin (dir.), *2013 Digital Heritage International Congress (28 Oct – 1 Nov 2013, Marseille, France)*, CAA Fall 2013 Symposium, Communicating Archaeology: Theory & Practice, vol. 2, p. 561-568.
- MALLET A. (1910) – Contribution à l'étude des pétroglyphes et de leur signification dans la région des Grès de Fontainebleau, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 7, 8, p. 420-440.
- PEEK J. (1975) – *Inventaire des mégalithes de la France (4- Région parisienne)*, Paris, 1^{er} supplément à Gallia Préhistoire, Éditions du CNRS, 408 p.

PETREQUIN P., CASSEN S., ERRERA M., KLASSEN L., SHERIDAN A. ET PETREQUIN A.M. (2012) – *Jade. Grandes haches alpines du Néolithique européen. V^e et IV^e millénaires av. J.-C.*, Cahiers de la MSHE C.N. Ledoux, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté et Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Ain, 2 vol.

SAMZUN A., PETREQUIN P., GAUTIER E. (2012) – Une imitation de hache alpine type Bégude à Buthiers-Boulancourt (Seine-et-Marne) au début du V^e millénaire, *in* de Labriffe P.A. et Thirault E.E. (dir.), *Produire des haches au Néolithique : de la matière première à l'abandon*, Actes de la table-ronde de Saint-Germain-en-Laye, 16 et 17 mars 2007, Musée d'Archéologie Nationale, Paris, Société préhistorique française, 1, p. 219–234.

SAVARY J.-P. (1957) – Mégalithes du bassin de l'Yerres (S.-et-O., S.-et-M.), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 54, 11-12, p. 750-756.

SIMONIN D., BACH S., RICHARD G., VINTROU J. (1997) – Les Sépultures sous dalles de Malesherbes et la nécropole d'Orville, *in* Constantin C., Mordant D., Simonin S. (dir.), *La Culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international (Nemours 1994), Nemours, *Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France*, 6, p. 341-379.

TARRETE J. (2001) – La dalle gravée du monument mégalithique de l'Ouche de Beauce à Maisse (Essonne), *in* Le Roux C.-T. (dir.), *Du monde des chasseurs à celui des métallurgistes. Hommage scientifique à la mémoire de Jean L'Helgouac'h et mélanges offerts à Jacques Briard*, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 9, p.149-154.

VALOIS L. (2012) – Découverte récente de gravures de haches à crosse à Milly-la-Forêt (Essonne), *Art rupestre, Bulletin du Gersar*, 62, p. 29-32.

VINTROU J., RICHARD G. (1991) – Le site mégalithique de La Chaise, commune de Malesherbes, *Revue Archéologique du Loiret*, 15, p. 27-70.

VORUZ J.-L. (1992) – Hommes et Dieux du Néolithique : les statues-menhirs d'Yverdon, *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie*, 75, p. 37-64.

Remerciements

Ces premiers résultats s'inscrivent dans le programme JADE 2 composé en 2011 (*Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique*), coordonné par E. Gauthier et P. Pétrequin (univ. de Franche-Comté, MSHE Ledoux, Besançon - programme 2013-2016 : n° 12-BSHS3-0005-01 de l'ANR). Les levés menés lors de la campagne 2013 ont été financièrement appuyés par l'Université de Nantes et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

La préparation 2012 de nos interventions sur le terrain a bénéficié de l'aide de nos collègues C. Dardignac (service Archéologie ONF, Fontainebleau), A. Bénard (GERSAR), H. Gandois (univ. Paris 1) et J. Tarrête ; D. Caldwell (GERSAR) nous a très aimablement guidés en juin 2013 sur les sites retenus, parfois difficiles d'accès ; L. Valois (GERSAR) a patiemment et toujours efficacement répondu à nos demandes concernant la documentation et la nomenclature des sites inventoriés ; enfin D. Simonin (Musée de Nemours) nous a facilité l'enregistrement de la dalle gravée de Maisse conservée au musée, tout en portant à notre connaissance une documentation inédite. Que tous en soient ici vivement remerciés.

Serge CASSEN
CNRS (UMR 6566), Laboratoire de recherches archéologiques
Université de Nantes, BP 81227, 44312 Nantes
serge.cassen@univ-nantes.fr

Valentin GRIMAUD
(UMR 6566), Laboratoire de recherches archéologiques
Université de Nantes et École nationale supérieure d'architecture
valentin.grimaud@univ-nantes.fr

Laurent LESCOP
(UMR 6566), École nationale supérieure d'architecture
6 quai François Mitterrand, 44262 Nantes
laurent.lescop@nantes.archi.fr

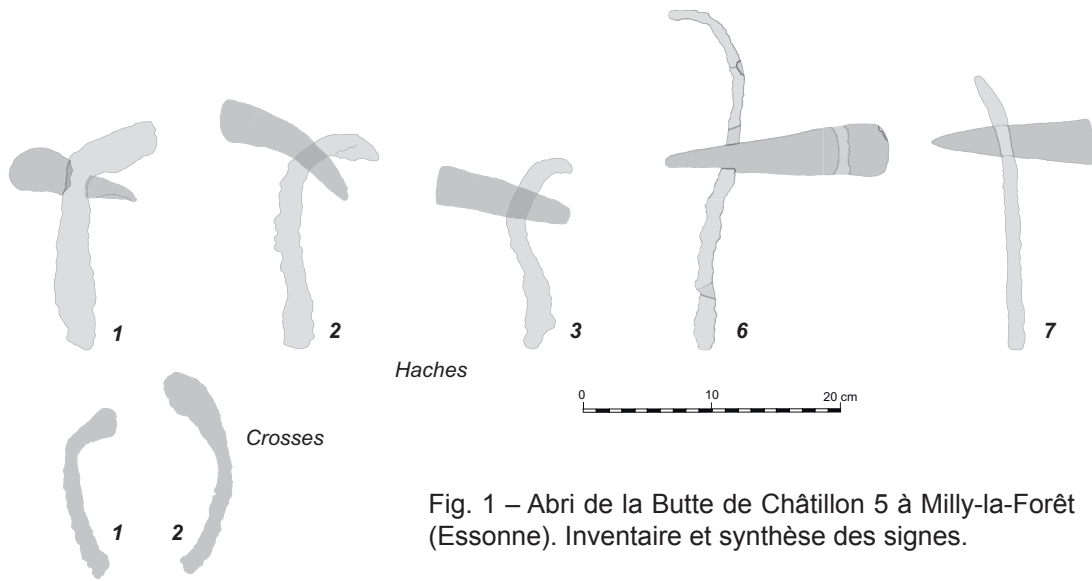


Fig. 1 – Abri de la Butte de Châtillon 5 à Milly-la-Forêt (Essonne). Inventaire et synthèse des signes.

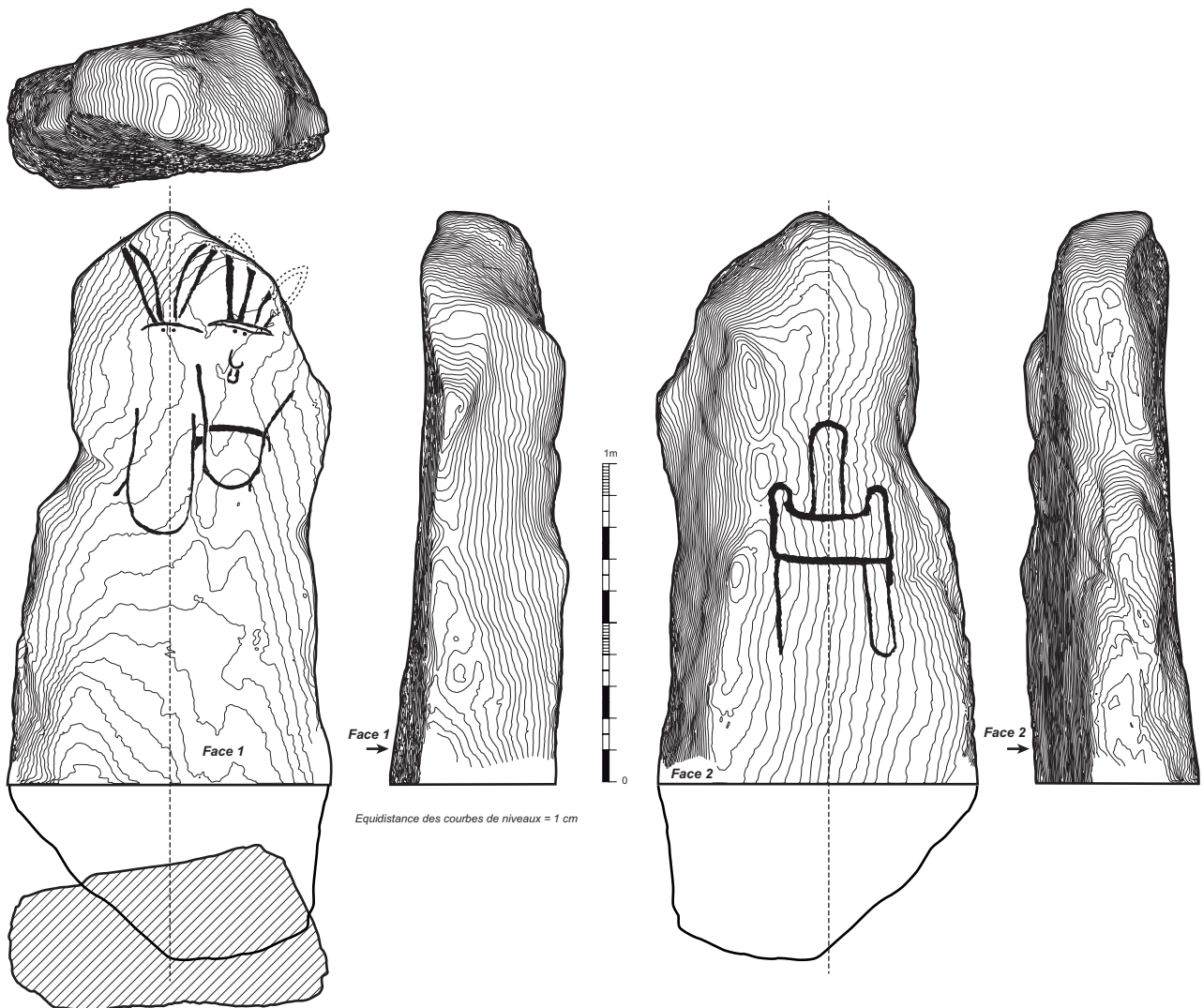


Fig. 2 – Stèle de L'Ouche de Beauce à Maisse (Essonne).

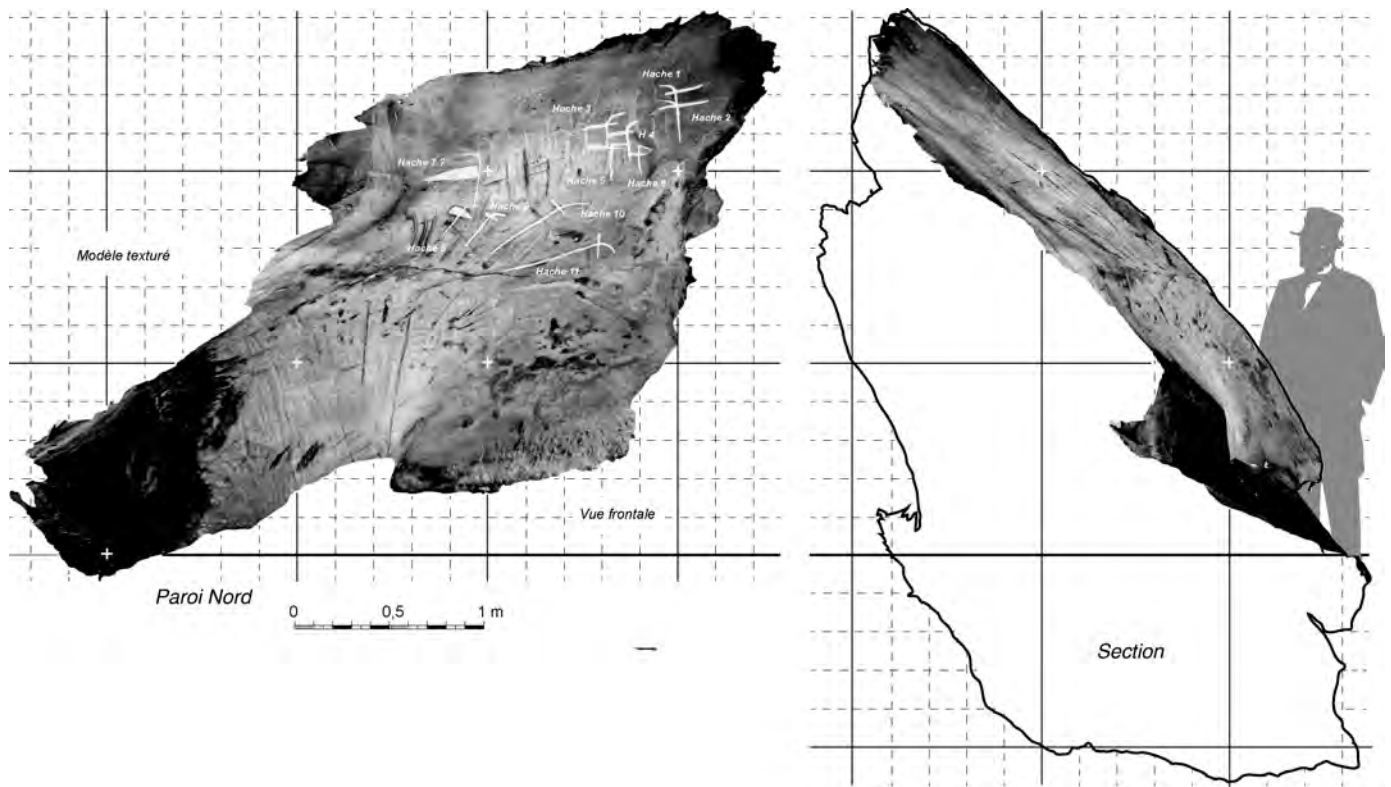


Fig. 3 – Grotte de La Bonde 1/Larris des Boulins Buno-Bonnevaux (Essonne).

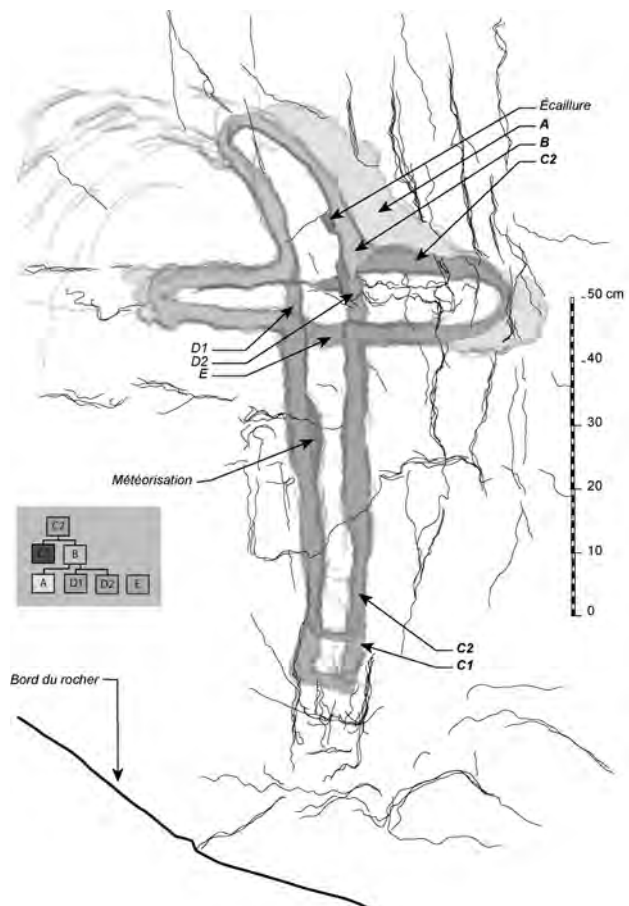


Fig. 4 – Rocher du Closeau à Nanteau-sur-Essonne (Seine-et-Marne). Synthèse des plages de travail (enlèvements de matière) ; inventaire des phases de réalisation.



Fig. 5 – Ouverture de la grotte Bel Air 13 (« Grotte à deux étages ») à Buthiers (Seine-et-Marne)

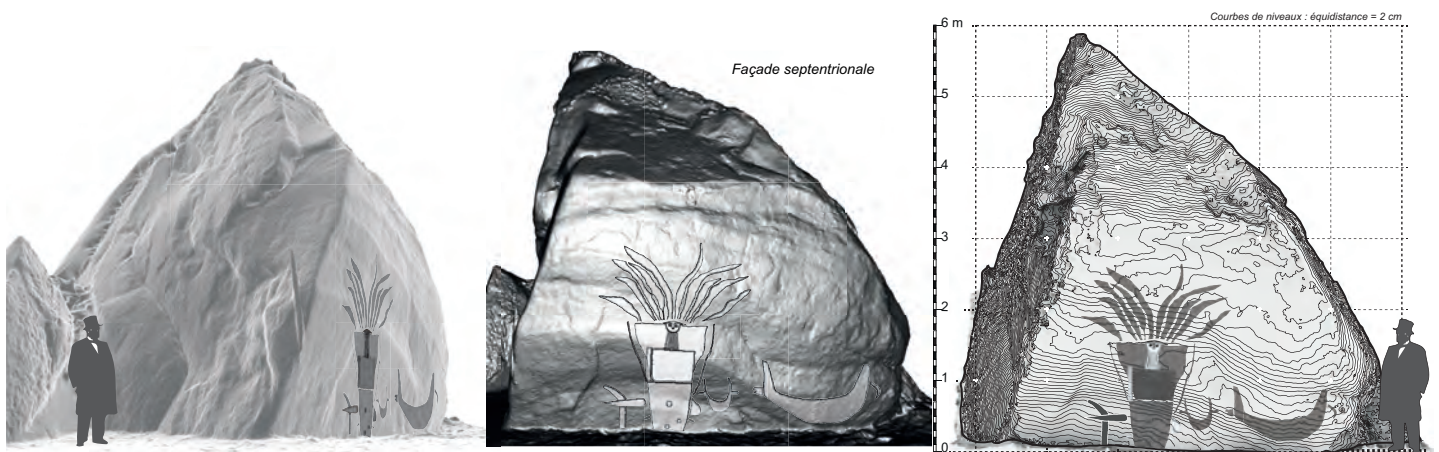


Fig. 6 – Rocher de la Vallée aux Noirs 6 à Buthiers (Seine-et-Marne). Levés photogrammétriques.